entre les différents États (de types laïciste, conservateur, traditionaliste) à propos des codes de la famille ou de l'accès des femmes à la citoyenneté par les droits civiques, la législation islamique et le « statut personnel » qui s'en inspire continuent à privilégier la femme dans sa seule fonction de procréation comme l'instrument de reproduction du système sociétal, plus que comme un individu dont il importe de reconnaître les droits.

Les deux exemples fournis par l'Algérie et l'Égypte prouvent que ce modèle est aujourd'hui en crise. Touchées dans leur fondement par une conception de la modernité importée de l'Occident, les sociétés du monde arabe se sont trop profondément modifiées pour se permettre un réel et conséquent retour aux sources, en prônant de revenir au mode de vie antérieur comme le réclament les intégristes par surenchère nationaliste, dans une affirmation des valeurs de l'islam face aux valeurs occidentales jugées inadéquates. Ce mode de fonctionnement de type réactionnel et défensif ne peut en aucun cas être constructif et conduire à penser la modernité en dehors des normes occidentales. D'ailleurs, la question reste posée : n'y aurait-il qu'une seule forme de modernité? C'est à ces sociétés elles-mêmes de répondre.

Concevoir, penser et mettre en œuvre une société future en marche vers la modernité avec le souci justifié de préserver son identité profonde. D'autres sociétés comme le Japon semblent y être parvenues.

La femme « voilée » cimente l'ordre moral islamique, ordre à la fois social et conventionnel, tant il est vrai que les efforts déployés par une minorité pour s'extirper de la bâtardise risquent d'entraîner un effondrement des bases familiales et patriarcales sur lesquelles reposent ces sociétés. La femme en terre d'islam demeure le symbole vivant d'une civilisation antique et pourtant en transition, où le dogme de la tradition n'est plus acceptable et où le progrès que constitue son émancipation ne l'est pas encore.

Mireille PARIS
(C.N.R.S., IREMAM, Aix-en-Provence)

Caridad RUIZ DE ALMODOVAR SEL, *Historia del movimiento feminista egipcio*. Universidad de Granada, 1989. 21 × 14 cm, 270 p.

En un volume de dimension finalement modeste, M^me^ Ruiz a écrit une histoire complète du mouvement féministe égyptien. On trouve ici l'essentiel d'une thèse soutenue à l'université de Grenade et parue en microfiches en 1986. Très logiquement cette étude se présente en trois parties : le point sur l'avant-féminisme (1 chap.), le féminisme (les précurseurs, 1 chap.; le mouvement féministe proprement dit, 1 chap.) et le bilan du féminisme (1 chap.).

Au XIX^e^ siècle, la situation de la femme en Égypte — pays majoritairement musulman — apparaît commandée par le sort que lui réserve la loi musulmane. Il serait excessif de prétendre que le Coran prône une parfaite égalité entre l'homme et la femme. Du moins s'emploie-t-il à améliorer ce qu'était la condition féminine en Arabie avant l'islam, de même qu'il dresse dans de nombreux versets des garde-fous non négligeables contre l'autoritarisme et l'absolutisme masculins. Or tout se passe, montre M^me^ R., comme si la conscience collective musulmane s'était appliquée pendant ces douze siècles à ignorer ou à gommer les avantages ou garanties

BCAI 8 (1992) C. Ruiz de Almodovar Sel: Historia del movimiento feminista egipcio, recensé par Ch. Vial
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

résultant pour la femme de la prédication muḥammadienne. L'esprit, et parfois la lettre, de la *šarīʿa* sont enfreints par l'usage. C'est ce qui se passe dans le cas du mariage, de la polygamie, du divorce et de l'héritage. Pour mieux tenir la femme, le musulman égyptien a accueilli des coutumes étrangères : l'excision, d'origine africaine, appellée ici « circoncision masculine » et que le rite chaféite rend obligatoire; la claustration des femmes, le port du voile, très ancienne coutume proche-orientale, dont l'usage s'est également répandu chez les Arabes à l'époque abbasside. Le système social arabe, enfin, fondé sur la suprématie de l'homme — il est patriarcal, patrilinéaire, patrilocal —, s'allie à la religion ainsi comprise pour assigner son rôle à chacun des époux : l'homme doit pourvoir à la subsistance de la famille, tandis que la femme est chargée de la fonction de reproduction et des tâches domestiques. « Paradoxalement, dit M^me^ R., cette structure sociale a été conservée et renforcée par les mères et les autres membres féminins de la famille » (37).

Pourtant, dès le début du XIX^e^ siècle, des facteurs de changement apparaissent. Après l'expédition française et l'établissement de la dynastie de Muḥammad ʿAlī, l'occidentalisation et le progrès économique et social amènent une transformation de la structure familiale, la famille devenant plus nucléaire, ce qui permet à la femme de mieux se défendre. Des réformateurs politiques, religieux et sociaux appellent à reconsidérer la place qui est faite à la femme : d'al-Ṭahṭāwī à Muḥammad ʿAbduh et à Qāsim Amīn, ils montrent que la femme est un être sensible et intelligent et que le pays a tout intérêt à lui permettre de s'instruire, de se former et de travailler. L'immigration libanaise, d'autre part, entraîne l'apparition de périodiques dirigés par des femmes — chrétiennes le plus souvent — qui militent dans le même sens. Les partis politiques — le parti national d'abord puis le Wafd qui, dès sa fondation en 1918, se dote d'une « Commission des dames » — répercutent les doléances féminines. Enfin, le rôle social important assumé par les sociétés philanthropiques animées par des femmes et dirigées par des princesses de la famille régnante, le patriotisme des manifestantes qui défilent plusieurs fois dans les rues du Caire en 1915 pour protester contre l'exil de Saʿd Zaġlūl, prouvent que les femmes sont capables de se réunir, d'agir et de se faire entendre.

C'est en 1923 que le féminisme se structure avec la création de l'Union féministe égyptienne (U.F.E.), qui durera jusqu'à sa dissolution par Nasser en 1957. Cette association recrute dans les hautes et moyennes classes de la société, à l'image de sa fondatrice Hudā Šaʿrāwī, grande bourgeoise et épouse d'un politicien important qui fut plusieurs fois ministre. Sauf à ses débuts, l'U.F.E. ne sera pas inféodée à un parti. Elle agit ou tente d'agir sur le gouvernement mais aussi sur l'opinion publique, ce qui lui sera plus facile quand elle disposera d'une revue, l'*Égyptienne* qui sort en français dès 1925 et seulement douze ans plus tard en arabe. L'action est menée sur plusieurs plans :

— féministe : certains objectifs sont atteints plus ou moins rapidement (âge minimum 16 ans pour le mariage des filles, égalité des deux sexes devant l'enseignement) mais dès que l'on tente de toucher au « statut personnel » les résistances sont vives : l'assignation à résidence de l'épouse rétive (*bayt al-ṭāʿa*) demeure, la répudiée n'a pas droit à une pension alimentaire, la polygamie n'est ni supprimée ni réglementée.

BCAI 8 (1992) C. Ruiz de Almodovar Sel: Historia del movimiento feminista egipcio, recensé par Ch. Vial
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

— politique : H. Ša'rāwī et ses amies prennent très tôt leurs distances par rapport au Wafd qu'elles accusent de mollesse vis-à-vis des Anglais. Elles ont une position en flèche sur la question de la Palestine.

— social : activité philanthropique et demande en 1937 d'un ministère des Affaires sociales. Celui-ci sera créé en 1939.

— international : M^me^ R. donne une liste détaillée des congrès et conférences auxquels l'U.F.E. a participé.

Lorsque l'U.F.E. fête son jubilé en 1973, on s'aperçoit qu'elle est loin d'avoir atteint tous ses objectifs. Cependant « l'intégration de la femme égyptienne à la vie sociale et politique » — titre du dernier chapitre — a bien eu lieu. En ce qui concerne l'enseignement, le rôle de l'Union a été déterminant. Pour nous contenter de l'enseignement supérieur, signalons qu'en 1929 les premières jeunes filles s'inscrivent à la faculté des lettres du Caire, les scientifiques le feront l'année suivante et en 1962 al-Azhar accepte d'inscrire celles qui s'intéressent à l'étude des sciences de la religion.

Le droit au travail sera plus dur à obtenir. Les féministes ne se sont guère occupées du sort des paysannes et des ouvrières, pourtant M^me^ R. consacre quelques pages à évoquer les lenteurs de la législation à leur sujet. Ensuite, elle nous renseigne par le menu sur les carrières s'offrant aux diplômées : métiers de la santé, journalisme, enseignement, barreau, professions scientifiques, etc... et termine par le corps diplomatique, le dernier que la femme ait pu intégrer. Trois professions lui demeurent pourtant interdites encore en 1988 : juge, gouverneur, maire.

Les droits politiques ont été assurément les plus difficiles à conquérir. Les féministes les avaient placés après toutes leurs revendications, jusqu'au jour où Durriyya Šafīq décida de s'y consacrer totalement. L'association *Bint al-Nīl* et la revue du même nom qu'elle fonde en 1948 n'ont pas d'autre objectif. Après trois années passées à sensibiliser l'opinion publique, elle décide d'agir. Avec ses amies, elle monte des opérations de commandos féminins et des actions destinées à frapper les esprits, en faisant preuve d'un sens aigu de la publicité : assaut du Parlement, siège de la banque Barclay's, première grève de la faim, deuxième grève de la faim. Cette deuxième grève commence le 6 février 1957. Elle proteste non seulement contre le retard mis par le nouveau régime à satisfaire la demande du droit de vote par la femme, mais aussi contre le caractère dictatorial du pouvoir de Nasser. Ce sera sa perte, car toutes ses compagnes se désolidarisent d'elle. Après douze jours de grève, elle rentre chez elle. Nasser est bien décidé à lui faire payer son audace. La police l'importune, ou ennuie son entourage. Dix-huit ans après, elle se suicide.

Pourtant un mois s'était à peine écoulé depuis sa grève de la faim que sortait, le 10 mars 1957, la loi n° 73 qui reconnaît à la femme le droit de voter et d'être élue. Il y aura sept canditates aux législatives de 57, deux seront élues. Durant les années suivantes, trois femmes seront ministres des Affaires sociales.

Charles VIAL
(Aix-en-Provence)

BCAI 8 (1992) C. Ruiz de Almodovar Sel: Historia del movimiento feminista egipcio, recensé par Ch. Vial
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Marie-José JANICOT, *Avoir un enfant en Égypte*. Le Caire, CEDEJ, 1989. 27×16,5 cm, 123 p.

Cette « enquête sur les rites et comportements » a beau être qualitative, elle n'en demeure pas moins sérieusement documentée. M^me^ Janicot a choisi trente familles habitant vingt quartiers du Caire en fonction d'un certain nombre de critères (âge, religion, origine géographique, niveau social) pour avoir un échantillon assez représentatif de la société cairote. Faisant alterner entretiens directifs et bavardages à bâtons rompus qui se sont échelonnés pendant six mois, deux ans ou même davantage, elle a pu apprendre et nous montrer comment la naissance d'un enfant est attendue et accueillie au Caire.

« Le désir d'enfant » est largement attesté. La cellule de base est la famille, donc le couple sans enfant n'a pas de place dans la société — la notion de « couple », même si elle commence à apparaître, est étrangère (20). Aussi la stérilité est-elle ressentie comme un drame dont, *a priori*, la femme s'estime responsable. L'alternative c'est le divorce, rarement la polygamie. Quand la stérilité persiste, les femmes ne savent littéralement plus à quel saint se vouer : dans les milieux populaires — surtout mais pas uniquement — elles se livrent à des pratiques plus ou moins magiques et l'on verra même des musulmanes aller brûler des cierges à l'église et invoquer Ste Thérèse (23).

Aussi la natalité reste-t-elle très forte. Après avoir eu quelque succès, la contraception marque le pas. Même quand le niveau intellectuel ou/et social semblerait devoir la favoriser, de nombreux facteurs — exposés ici — agissent comme un frein à une véritable limitation des naissances — et cela, quelle que soit la religion pratiquée.

L'avortement remplace la contraception défaillante. Même si personne ne s'y résout de gaieté de cœur — et les hommes le rejettent plus catégoriquement — il se produit souvent.

* * *

Le chapitre II traite de la grossesse et de l'accouchement. Même quand la grossesse est médicalement avérée, elle n'est pas forcément ébruitée par les deux futurs parents. En effet, le « mauvais œil » menace déjà le bébé à naître. « Envies » et jeûne entraînent diverses réactions de la part des intéressés et de leur entourage.

L'accouchement à l'hôpital devrait rallier tous les suffrages, vu les garanties qu'il est censé présenter. Or ce n'est pas le cas : on le trouve cher, on a peur d'y mourir et, surtout, bien des maris jaloux n'accepteraient pas que leur femme y soit touchée ou vue par des hommes (médecins, étudiants en médecine). Aussi préfère-t-on faire venir des sages-femmes à domicile, quand on en a les moyens. Pourtant, dans les milieux populaires l'accoucheuse traditionnelle (la *dāya*) — formée sur le tas — continue à officier; on fait d'autant plus volontiers appel à elle qu'elle permet la présence d'un grand nombre de femmes aux côtés de la parturiente, alors que la sage-femme et l'infirmière qui l'accompagne mettraient tout ce monde à la porte sans ménagement.

BCAI 8 (1992) C. Ruiz de Almodovar Sel: Historia del movimiento feminista egipcio, recensé par Ch. Vial
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net